

RAID DU ROI RENÉ

16
septembre
2023
2 pers./équipe

3^e édition — ANGERS

Pyramide du Lac d'Angers

Course nature
Run and bike
Canoë

Contact CAS-ASCEMA :

06 52 29 00 08

raid.rol.rene@gmail.com

Inscription :

<https://ascema49.wordpress.com>



ANGERS VILLE
SPORTIVE



Le mot des Présidents du CAS et de l'ASCEMA

C'est avec un immense plaisir que le Comité d'Action Sociale et l'ASCEMA Ville d'Angers, CCAS et Angers Loire Métropole vous invitent le 16 septembre au 3ème Raid du Roi René sur le magnifique site naturel du Lac de Maine.

En 2022, vous étiez venus très nombreux au Raid organisé par la section course à pied accompagnée de quelques sections de l'ASCEMA.

La section œuvre avec beaucoup de passion pour accueillir les participants venus concourir aux challenges Entreprises, Agents Territoriaux et tout public avec trois disciplines (course à pied, canoé et VTT) par équipe de 2.

Je voudrais remercier la Municipalité pour son immense soutien dans l'organisation de cet évènement ainsi que les nombreux bénévoles nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

Un grand merci à l'UNASAT pour leur soutien et l'affichage du Raid dans leur calendrier : <https://unasat.fr>

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous afin de vous confronter amicalement en équipe, féminine, masculine ou mixte dans la bonne humeur et la convivialité.



Pascal Besnard
Président
Comité d'Action Sociale
Ville d'Angers, CCAS, ALM



Myriam Laudet
Kammermann
Présidente
de la Commission ASCEMA

Le mot du Président de UNASAT

Comme en 2020, l'UNASAT est heureux d'inscrire à son calendrier le 3ème Raid proposé par l'équipe Angevine pour la course des territoriaux.

Un petit mot sur l'UNASAT : C'est une association qui regroupe dix-sept associations sportives territoriales issues de diverses collectivités (ce sont des villes, des communautés d'agglomération, des conseils régionaux et généraux ou toute autre structure territoriale). La vocation de l'UNASAT est de fédérer les agents territoriaux par le biais de la pratique sportive. Ainsi les agents actifs et retraités peuvent se retrouver 4 à 5 fois dans l'année lors des compétitions organisées sous forme de critères nationaux.

Les associations adhérentes de l'UNASAT organisent ces manifestations, seules ou en partenariat en venant se greffer sur des épreuves existantes : cross-country, courses pédestres sur route et nature mais aussi ski de fond, pétanque, VTT et badminton. Bien sûr d'autres disciplines pourraient être inscrites au calendrier.

Très belle compétition et prenez plaisir à vous amuser !



Jean Louis Girard
Président
UNASAT

Règlement du Raid Roi René 2023

Tarifs :

- 45€ par équipe entreprises, villes territoriales non adhérentes et tout public
 - 40€ par équipe pour les villes territoriales adhérentes UNASAT
- Date des inscriptions du 1^{er} avril 2023 au 13 septembre 2023 sur le site : ascema49.wordpress.com

Parcours :

- Par équipe de 2, les participants réalisent successivement :
Course à pied 6 km
Canoé 2 boucles de 1 km soit 2 km
Run & bike (1 vtt pour deux) 8 km
Surprises sur le parcours

Horaires :

- Matin : Entreprises + tout public
7h30 : Retrait des dossards
8h35 : Briefing
8h45 : Echauffement par Magic Form
9h00 : Départ depuis la Pyramide
- Après-midi : Territoriaux + tout public
11h30 : Retrait des dossards
13h35 : Briefing
13h45 : Echauffement par Magic Form
14h00 : Départ depuis la Pyramide

Récompenses :

- Matin :
Entreprises : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Tout public : 1^{ère} équipe femmes - 1^{ère} équipe mixte - 1^{ère} équipe hommes
- Après-midi :
Territoriaux : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Tout public : 1^{ère} équipe femmes - 1^{ère} équipe mixte - 1^{ère} équipe hommes

Pour participer au Raid :

Ne seront pris en compte que les bulletins accompagnés du paiement et les photocopies des justificatifs d'aptitude (certificat médical) course à pied ou multisport en compétition et formulaire signé pour la natation.

Run & bike :

Principe :

Alterner course à pied et vélo par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo.

Respecter obligatoirement les consignes suivantes :

Le vélo doit toujours être pris en main par l'un des 2 équipiers.

En aucun cas, le vélo ne doit être posé au sol ou mis sur la béquille.

La fréquence des relais est libre.

Il est interdit de monter à 2 sur le vélo.

Il faut toujours garder une distance d'au moins 20m entre équipiers.

Les 2 équipiers doivent porter un casque.

Arrivée :

Le temps est pris en compte lorsque les 2 équipiers ont franchi la ligne d'arrivée ensemble.

Nombre de participants :

- Matin : 50 équipes
- Après-midi : 50 équipes

Sécurité :

- Canoé : savoir nager au moins 50 m et porter le gilet de sauvetage
- Run & bike : port du casque obligatoire pour les 2 équipiers

Droit à l'image :

Par sa participation au Raid du Roi René, chaque participant autorise expressément le CAS ou ses partenaires à utiliser, à reproduire ou à refaire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Tout participant renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Engagement :

Chaque participant s'engage durant cette course à respecter la nature (respect de la faune et de la flore, jet de déchet formellement interdit, limitation des nuisances sonores) et le parcours (modification ou détérioration du balisage interdits, coupe délibérée hors du chemin balisé proscrite), ainsi que l'ensemble des directives de courses définies par les organisateurs.

Dans le cas où il est constaté un non-respect de ces règles, l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Responsabilité/assurance responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou de matériel.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

Vestiaire / douche :

Vestiaire et douche à la Pyramide

Programme

9H

12H

14H

18 h

Départ

Récompenses

Départ

Récompenses

Entreprises + Tout public

Territoriaux + Tout public

Matin : Entreprises + tout public

7h30 : Retrait des dossards

8h35 : Briefing

8h45 : Echauffement par Magic Form

9h00 : Départ depuis la Pyramide

Récompenses à l'arrivée du dernier concurrent

Après-midi : Territoriaux + tout public

11h30 : Retrait des dossards

13h45 : Briefing

14h00 : Départ depuis la Pyramide

18h00 : Récompenses

19h00 : Réception vin d'honneur

Formules aux choix pour les Entreprises

	Offres S 45€	Offres M 100€	Offres L 150€
L'engagement d'une équipe	OUI	OUI	OUI
Votre entreprise nommée lors de l'événement		OUI	OUI
Votre logo sur le bandeau de notre site internet		OUI	OUI
Vos supports publicitaires placés dans l'aire de transition			OUI
Votre présence à la remise des podiums			OUI
Votre présence au vin d'honneur	OUI	OUI	OUI

ATTENTION :

Le Comité d'Action Sociale de la ville d'Angers n'est pas reconnu d'utilité publique

Pour vos dons ou inscriptions, il sera possible d'éditer un reçu
mais pas de reçu fiscal

Bulletin d'engagement pour tous

Uniquement par écrit et à retourner impérativement avant le 13 septembre 2023

Vous participez à la course tout public : soit le matin ou après midi

Suivre sur le site l'avancée du nombre de places restantes

Equipier 1 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Sexe : F M

Tel : / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S M L XL

Equipier 2 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Sexe : F M

Tel : / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S M L XL

Nom de l'entreprise ou collectivité ou tout public :

Inscription course entreprise / territoriaux non Unasat / tout public : 45 €

Inscription collectivité / ville Unasat : 40 €

Inscription repas 10 € par personne :

Paiement : chèque à l'ordre du CAS ASCEMA et à retourner avec le bulletin, les certificats médicaux ou licences à :

Nadine THIERRY

3 square des Belles Magnifiques

49124 Le Plessis Grammoire

tel : 06 52 29 00 06

J'atteste avoir lu le règlement et fournir le certificat valide au jour de la course

Signature des deux participants

Merci à nos partenaires 2023

